

FICHE DE POSTE

POSTE	RATTACHEMENT HIERARCHIQUE
CHEF DE LA DIVISION TECHNIQUE	DIRECTION
MISSIONS PRINCIPALES	
Mission 1 : Pilotage et gestion des activités de la Division • Encadrer, animer et coordonner les activités des services et du personnel de la Division. • Superviser la mise en œuvre des plans d'actions de la Division. • Organiser et piloter les réunions en lien avec les missions de la Division. • Mettre en place des indicateurs de performance et des tableaux de bord pour le suivi des activités. • Établir et suivre les situations hebdomadaires et mensuelles. • Veiller à l'application des règles de gestion et au respect des délais de traitement des dossiers. • Assurer le suivi de la mise en œuvre des recommandations des organes de contrôle. • Participer aux études économiques relatives aux marchés des produits compensés. • Contribuer à la préparation du Conseil d'Administration et à l'élaboration de son rapport. • Représenter le Directeur dans les commissions interministérielles relatives aux dossiers de prix et de compensation. • Proposer des améliorations organisationnelles et mettre à jour les procédures et règles de gestion. Mission 2 : Gestion, contrôle et suivi des dossiers de subventions • Superviser l'instruction des dossiers de demandes de subvention conformément aux décisions et procédures en vigueur. • Vérifier et suivre les dossiers de subvention à travers le système d'information. • Vérifier et valider les fiches d'observations relatives à la liquidation des dossiers dans le SI. • Superviser et valider les opérations de liquidation, de paiement et de règlement des dossiers de subventions. • Superviser le rapprochement des états d'arriérés issus du système d'information avec ceux de la comptabilité. Mission 3 : Suivi financier et recouvrement • Vérifier et valider les opérations de paiement et de recouvrement des montants compensatoires. • Veiller à l'application du recouvrement forcé par voie du Trésorier Payeur pour les dossiers non régularisés dans les délais. • Assurer l'interface avec l'entité juridique en cas d'insolvabilité des opérateurs.	

COMPETENCES REQUISES

Compétences techniques

- Maîtrise du cadre juridique et réglementaire encadrant le système de la compensation.
- Maîtrise des techniques d'analyse et de prévision des marchés des produits subventionnés.
- Connaissance du comportement des marchés internationaux et nationaux des produits de base subventionnés.
- Compétences en matière du contrôle.
- Capacité à repérer les divergences, les tendances et les problématiques potentielles au sein du processus de traitement des dossiers de subvention.

Compétences comportementales

- Capacité de communication interne et externe.
- Maîtrise de l'outil informatique.
- Aptitude à émettre des recommandations et à suggérer des solutions pour remédier aux problèmes détectés.
- Excellente capacité à gérer les priorités et à respecter les délais.
- Aptitude à organiser et à coordonner efficacement les activités d'une équipe.
- Aptitude à prendre des décisions éclairées et à assumer la responsabilité des résultats de l'équipe.
- Bonne maîtrise des langues (arabe, français et anglais) pour la rédaction des rapports.

